

**PIECES ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UNE
AUTORISATION D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UNE
BUVETTE ; KIOSQUE A CAFE ET ASSIMILES**

1. Un formulaire de demande d'Autorisation à retirer à la Direction du Guichet Unique ou dans les Directions Régionales et Départementales du Ministère du Tourisme à l'intérieur ;
2. Une photocopie de la CNI, l'attestation d'identité ou le titre de séjour ;
3. Un certificat de résidence ;
4. Un registre du commerce et de crédit mobilier ;
5. Une attestation de concession définitive (ACD) ou un contrat de bail (commercial ou emphytéotique) ;
6. Une liste du personnel de l'établissement (préciser les postes et les qualifications) ;
7. Un plan de situation géographique du local ;
8. Un plan d'aménagement du local avec indication des espaces, locaux et mobiliers (pour les buvettes) ;
9. Un certificat de salubrité délivré par l'INHP ;
10. Une licence de débit de boisson ;
11. Une description détaillée des prestations à fournir ;
12. Une copie des statuts s'il s'agit d'une personne morale ;
13. Une copie du reçu de paiement de frais de dossier à la régie ;

NB : le dossier doit être fourni en dix (10) exemplaires dont un original et neuf (09) photocopies reliées.

MINISTERE DU TOURISME

DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OUVERTURE ET
L'EXPLOITATION D'UNE BUVETTE ; KIOSQUE A CAFE ET
ASSIMILES**

DENOMME :

Réf. :...../MINTOUR/DGU/ du :.....

Nom et prénoms du promoteur :.....

Nationalité :.....

Adresse :..... Tél. :.....

EMAIL :.....

Nature juridique :.....

Situation géographique :.....

Capacité d'accueil :.....

Montant des investissements :.....

Nombre d'emplois prévus :.....

Jours et heures d'ouverture :.....

Nom et prénoms du gérant :.....

Nationalité :.....



Signature du promoteur